



Évreux, le 22 octobre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fin des mesures « sécheresse » dans l'Eure

Depuis la fin septembre, des pluies importantes ont permis un soutien généralisé des cours d'eau qui permet de constater une remontée sensible des débits. Par ailleurs, à cette période de l'année, les principales activités soumises à restrictions ne génèrent plus de consommations élevées.

Dans ces conditions, le Préfet a pris en date du 22 octobre 2019, un arrêté levant toutes les mesures « sécheresse » en vigueur dans le département de l'Eure.

Malgré tout, dans un contexte de réchauffement climatique et afin de préserver la ressource, le préfet invite la population euroise à une consommation raisonnable de l'eau, tant sur ses aspects quantitatifs que qualitatifs.

Pour toute information complémentaire sur le détail des mesures applicables :

◆ Site de la Préfecture de l'Eure :

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Politique-de-l-eau-et-de-la-nature/Eau/Secheresse>

◆ Site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

#### CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : [pref-communication@eure.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure.gouv.fr)



@prefet.eure



@Prefet27



[www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)